

l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Mes chers amis,

Je souhaite aujourd'hui revenir sur deux événements marquants qui ont profondément touché la vie politique et symbolique de notre commune ces derniers mois, en écho également à des évolutions majeures à l'échelle nationale, à l'approche du renouvellement des conseils municipaux en 2026.

Tout d'abord, je tiens à revenir sur la cérémonie de commémoration du 8 mai 2025, moment fort et émouvant au cours duquel notre village a été honoré par une reconnaissance nationale : notre démarche de mémoire, portée avec sincérité et exigence, a reçu la labellisation « Commune du 80^e anniversaire ». Ce label vient saluer le travail accompli pour rendre hommage aux actes de bravoure de nos anciens, à ces habitants courageux qui, dans

l'ombre de l'Histoire, ont su cacher et protéger des familles juives pendant la Seconde Guerre mondiale. Parmi elles, celle de Jean-Pierre Weisselberg, dont le témoignage bouleversant continue de résonner avec force. Ce label figurera désormais sur notre plaque commémorative ainsi que sur les documents officiels de la mairie – un symbole de reconnaissance, mais aussi de devoir de transmission.

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de rompre un silence lourd, de faire acte de vérité. Il ne s'agit pas de réécrire l'histoire, mais de ne plus taire ce qui ne peut plus l'être. Nous avons ainsi dénoncé les comportements inacceptables de l'Abbé Pierre, dont les violences envers des femmes et des enfants ont été révélées. Ces faits, d'une gravité extrême, ne peuvent rester ignorés, y compris lorsqu'ils concernent une figure longtemps adulée. Dans notre commune, qui fait de la lutte contre toutes les formes de violences – notamment celles faites aux femmes – une priorité, et qui porte haut les valeurs d'accueil et d'inclusion, il n'était plus concevable de maintenir ce nom parmi ceux de nos justes. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons pris la décision de retirer ce titre honorifique. Ce choix n'est pas un reniement de l'Histoire, mais un engagement renouvelé à construire une société plus juste, fondée sur la reconnaissance, la dignité et l'émancipation de toutes et tous.

Dans cette même dynamique, j'ai poursuivi, au sein de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), un combat que je juge essentiel pour notre démocratie : faire évoluer le mode de scrutin dans les petites communes. Jusqu'à présent, nos villages dérogeaient encore au principe fondamental du scrutin de liste paritaire, permettant des pratiques archaïques et parfois injustes, que d'aucuns appelaient encore le « tir au pigeon ». Ce temps est désormais révolu. Après un long travail de plaidoyer, le Conseil constitutionnel a validé la loi votée par le Sénat et l'Assemblée nationale : en 2026, nos communes voteront, comme toutes les autres, selon un scrutin respectueux de la parité et du projet collectif. C'est une grande victoire pour la démocratie locale.

Le combat féministe ne s'arrêtera pas là. Il est, à mes yeux, un pilier de notre action publique. Il s'incarne dans nos choix, dans nos décisions, dans nos politiques quotidiennes. Il guide notre volonté de faire avancer la justice, l'égalité et le respect de chacun. Vous pouvez compter sur mon engagement total, ainsi que celui de l'ensemble de notre équipe municipale, pour poursuivre ce chemin exigeant mais essentiel.

Votre Maire,
Fanny Lacroix

02 LES PROJETS

06 CHÂTEL RAYONNE

08 GESTION COMMUNALE

10 VIE LOCALE

13 LE COIN DES ASSOCIATIONS

14 PORTRAITS D'HABITANTES

16 INFORMATIONS PRATIQUES

Le centre-bourg de Cordéac

CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE PLACE PUBLIQUE !

C'est l'un des projets phares du mandat : la réhabilitation de l'ancienne école de garçons et de la place attenante à Cordéac avance à grands pas. Objectif : créer un lieu vivant, convivial, tourné vers les habitants et la vie du village. Dès novembre, l'école transformée accueillera une cantine ouverte, une salle « foyer » avec jeux, livres, babyfoot, l'accueil de la mairie et un espace associatif. Un bâtiment à vivre !



© Benoît Pavan

Un chantier exemplaire

Le bâtiment en cours de réhabilitation est un chantier écoresponsable, fruit d'un choix politique fort. Il sera chauffé grâce à la géothermie de surface, isolé avec de la paille, enduit à la terre. L'entreprise retenue, « De la Matière à l'Ouvrage », œuvre à valoriser les ressources locales (terre, bois, paille, pierre...) tout en transmettant savoir-faire et autonomie via des chantiers-écoles. Une belle manière de relier écologie, pédagogie et engagement citoyen.

Des extérieurs en transformation

En parallèle, la première phase du réaménagement de la place du village bat son plein : réseaux, voiries et terrassements sont en cours. Le chantier a connu un léger décalage pour permettre la fin des travaux de géothermie. Les travaux de voirie devraient s'achever à la fin du mois de juin. Suivront les

aménagement de surface (pavages, murets, escaliers, plantations, mobilier...) pour une fin de chantier prévue cet automne.

Des usages à inventer ensemble

Le 31 janvier, une première réunion participative, animée par l'association Chatelvillage, a réuni les habitants pour réfléchir aux futurs usages du lieu. Trois espaces ont été imaginés :

- une salle à l'étage pour des activités comme le yoga, la danse ou la musique,
- un foyer chaleureux en rez-de-chaussée avec coin lecture, babyfoot, détente,
- une salle polyvalente sous l'ancien préau, pour la cantine et les réceptions.

Tout reste ouvert et à co-construire : un nouveau rendez-vous est prévu en septembre pour continuer à inventer ensemble un lieu où chacun, des plus jeunes aux plus anciens, se sente chez soi.

Un nom qui rassemble : Chez Rosy

À projet collectif, nom collectif ! Après consultation des habitants, le conseil municipal a retenu la proposition « Chez Rosy » pour baptiser l'ancienne école. Un clin d'œil à Rosy, figure bien connue du village, qui a vécu longtemps dans les lieux et suit activement la métamorphose du bâtiment. Un nom porteur de mémoire et de chaleur humaine.

Rendez-vous le 13 juillet !

Venez fêter l'été à Cordéac le 13 juillet autour d'un grand méchoui et d'un bal festif. L'occasion parfaite pour célébrer ensemble l'avancée du projet... et l'esprit village.

Domaine de Talon

DES AMÉNAGEMENTS POUR PLUS DE CONFORT ET DE CONVIVIALITÉ

La place publique en construction sur Cordéac vient faire écho à celle de Saint-Sébastien construite autour du Domaine de Talon sur le mandat 2014-2020 dans une démarche de coconstruction avec les citoyens. La municipalité continue à travailler à son amélioration. Plusieurs aménagements ont été réalisés ou sont en cours, pour répondre aux besoins quotidiens de la population.

L'isolation acoustique du restaurant « Au Châtel »

L'année 2025 a notamment été marquée par des travaux d'isolation acoustique dans le restaurant « Au Châtel ». Chacun l'a déjà expérimenté : dans un restaurant, il peut être difficile de tenir une conversation. Le bruit de fond masque les paroles, obligeant à parler plus fort ou à se rapprocher. Ce phénomène, connu sous le nom d'« effet cocktail », entraîne une surenchère sonore entre les convives. Plusieurs facteurs contribuent à ce brouhaha : les multiples sources de bruit (clients, cuisine, déplacements...), mais aussi l'acoustique du lieu, qui peut amplifier ces sons.

C'est sur ce dernier point que les efforts ont été concentrés. Des matériaux

absorbants ont été projetés sous les voûtes du plafond, réduisant considérablement la réverbération. Les tests menés après travaux sont sans appel : l'acoustique est désormais optimale pour un restaurant, favorisant échanges et convivialité.

Des voiles d'ombrage sur la place de la Mairie

Sur la place de la Mairie, le besoin d'ombrage, accentué par le dépérissement du marronnier, a conduit le conseil municipal à étudier plusieurs solutions. Celle retenue est l'installation de voiles d'ombrage, démontables et remontables par les services municipaux, selon la météo et les besoins de la commune. Cette option offre flexibilité et confort tout en s'intégrant harmonieusement à l'espace public.

Le même aménagement est prévu cette année sur la cour de l'école.

Bientôt des gradins en bois local pour le théâtre de verdure

Enfin, côté théâtre de verdure, des travaux sont également programmés. À la suite de la coupe d'arbres communaux à proximité du lagunage, les bois récupérés ont été soigneusement taillés pour servir à la fabrication de sièges. Ces assises épouseront la pente naturelle du terrain, créant ainsi un espace de spectacle en plein air, respectueux de l'environnement. Ce chantier, porté par un scieur local et notre équipe technique polyvalente, s'inscrit dans une démarche 100 % locale, avec un futur chantier participatif à l'horizon.



Salle des fêtes de Saint Sébastien

RÉINVENTER ENSEMBLE LA SALLE PIERRE ARNAUD

Fermée pour des raisons de sécurité, la salle des fêtes Pierre Arnaud ne pourra rouvrir sans d'importants travaux. Face à cette situation, la municipalité a souhaité engager une réflexion collective sur l'avenir de ce lieu. Une journée de forum ouvert a réuni les habitants autour de propositions concrètes et de discussions constructives. Retour sur cette démarche participative.

Une seule salle des fêtes pour 500 habitants ?

La commune dispose déjà d'une deuxième salle des fêtes, située à Cordéac, ce qui a naturellement soulevé une question centrale : est-il nécessaire d'en conserver une autre, compte tenu de la taille de la population ?

La discussion a permis de mettre en lumière un élément clé : cette salle est appelée à jouer un rôle stratégique dans le projet de relance du centre de vacances de la Marmottière. Ce dernier prévoit une offre touristique hybride, combinant accueil d'enfants (classes vertes et colonies) et hébergement de groupes (cousinades, mariages, séminaires) nécessaire à l'équilibre économique du projet. Cette orientation rend la salle socioculturelle moins disponible à terme pour les usages communaux

classiques, et souligne donc la nécessité de maintenir une autre salle des fêtes pleinement dédiée à la vie locale.

Un avenir à réinventer pour la salle Pierre Arnaud

Plusieurs groupes se sont penchés sur le devenir de la salle Pierre Arnaud, en proposant des orientations variées mais souvent complémentaires.

1. Réhabilitation ou reconstruction sur site :

Certains participants ont défendu l'idée d'une salle modernisée et agrandie sur le même site. L'enjeu serait d'en faire un espace polyvalent et modulable, capable d'accueillir à la fois des événements festifs (mariages, fêtes communales) et des usages culturels (cinéma, spectacles). Le maintien d'une cuisine fonctionnelle, d'un espace extérieur aménagé et de gradins amovibles est aussi évoquée.

2. Réaffectation du bâtiment à d'autres usages :

Une autre piste envisage une transformation du bâtiment en logements, notamment pour l'accueil de personnes âgées isolées, en été ou en hiver selon les besoins. Ce projet serait autofinancé grâce à la valorisation immobilière. Cette proposition soulève cependant des

questions sur la mémoire collective attachée à la salle Pierre Arnaud et sur le risque de « privatisation » d'un lieu historiquement public.

3. Création d'une nouvelle salle événementielle ailleurs :

Inspirée de la Grange de Percy, une proposition suggère la création d'une grande salle culturelle dans un autre lieu, intégrant une scène, un espace bar-snack, et des équipements pour le jeune public. Ce lieu serait pensé pour accueillir des événements culturels d'ampleur, avec un fonctionnement associatif ou mixte. Une idée qui suscite l'intérêt, mais aussi des interrogations sur sa gestion, son impact économique local, et la complémentarité avec les commerces existants.

Une réflexion élargie aux autres sites communaux

Au fil des échanges, les discussions se sont élargies à l'ensemble des bâtiments communaux, avec une volonté affirmée de penser « commune nouvelle ».

1. L'ancienne école de Saint Sébastien :

Ce bâtiment est aujourd'hui vide, car classé en catégorie énergétique G, ce qui empêche la municipalité de le proposer à la location sans une réhabilitation globale. Plusieurs idées ont été évoquées pour lui redonner vie. L'une d'elles propose d'y installer la compagnie Talabar et la Maison des marionnettes, aujourd'hui à l'étroit dans la salle Papillon. Cette réaffectation permettrait une réhabilitation plus légère, potentiellement subventionnée dans le cadre d'un projet culturel, tout en libérant le local actuel, potentiellement stratégique, au centre de St Sébastien, Place du Vallon libre, et susceptible d'accueillir un nouveau commerce.

Une autre option envisage de vendre le bâtiment à une famille, avec une clause de respect patrimonial.

2. « Talon + »

La réflexion a invité le groupe à penser l'avenir de l'étage au-dessus du restaurant « Au Châtel ». Certains



Refuge de Bachilianne

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT SE POURSUIT

ont proposé l'aménagement d'une salle culturelle, mais qui ne permettrait pas de répondre aux besoins de salle des fêtes par soucis de conciliation des usages et par le fait que la salle ne soit pas de plein pied.

D'autre ont pensé le déménagement de la « Maison des marionnettes » dans cette espace.

Un projet à construire collectivement

La synthèse des échanges montre une richesse d'idées et de sensibilités. Si les visions diffèrent parfois sur les moyens, plusieurs points de convergence émergent :

- Le besoin d'un lieu de rassemblement polyvalent dans la commune ;
- L'importance d'un accès renforcé à la culture par un équipement dédié au sein du village de St Sébastien dans une logique cohérente de projet autour notamment de la présence de la Maison des marionnettes et de son festival ;
- La nécessité de penser la sobriété énergétique, ce qui implique de regrouper les usages pour mutualiser les besoins en chauffage, respecter les normes environnementales, tout en préservant le patrimoine bâti.
- Et enfin, la volonté de conserver la dimension patrimoniale et mémorielle de l'espace Pierre Arnaud.

La municipalité remercie vivement toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée d'échange. Ce travail collectif va nourrir la suite de la réflexion pour un projet cohérent, durable, et fidèle aux valeurs de notre commune.

« Le Conseil municipal a décidé de suivre la proposition de vente de l'ancienne école de Saint-Sébastien avec une clause de respect patrimonial (décision entérinée par délibération du 24 juin 2025). Prix de vente fixé à 140 000 euros. »



© Gontran Isnard

Après la concertation avec les habitants et les éleveurs début 2024, puis la conception du projet et l'obtention du permis de construire en juillet, suivie de l'élaboration du dossier de consultation des entreprises, le projet du refuge de Bachilianne est entré dans une phase de concrétisation. À l'automne 2024 déjà, la Fédération des alpages de l'Isère a rejoint les partenaires financiers, puis l'Etat a confirmé en janvier 2025 le caractère prioritaire du projet, malgré un contexte tendu sur les finances publiques. La confiance de nos partenaires a permis de lancer fin février 2025 la consultation des entreprises. Après l'analyse des offres reçues, les négociations avec les candidats sont en cours, pour un démarrage du chantier prévu à l'automne prochain selon la disponibilité des entreprises qui auront été retenues.

Pour mémoire, le projet prévoit l'aménagement d'un refuge gardé d'une capacité de 13 couchages dans l'ancienne bergerie, auxquels s'ajoutent 4 couchages supplémentaires dans un local qui sera ouvert en priorité aux habitants de la commune et qui servira également de refuge accessible en toutes saisons. Ces travaux seront l'occasion d'améliorer significativement le niveau de confort de l'abri des bergers mitoyen et de remettre aux normes les systèmes de production d'énergie (photovoltaïque et thermique solaire), l'installation électrique et l'assainissement (remplacement de la fosse septique par un filtre planté).

De leur côté, l'Office de tourisme du Trièves et ses partenaires de Matheysine et du Dévoluy poursuivent les préparatifs pour l'ouverture du tour de l'Obiou : remise en état des sentiers, information auprès des professionnels, élaboration des supports de communication... pour accueillir les premiers randonneurs à l'été 2026 sur ce circuit de près de 70 km et 3600 m de dénivelé positif.

CHÂTEL-EN-TRIÈVES LABELLISÉE



2025 marque le 80^e anniversaire de la Libération. Cette année mémorielle, placée sous l'égide du label national « Mission Libération », vise à honorer toutes les mémoires : celles des combattants alliés, des résistants de l'intérieur, des territoires et des civils. Châtel-en-Trièves y prend toute sa part.

Par un courrier du 17 avril 2025, Madame la Préfète de l'Isère a informé la Maire, Fanny Lacroix, que notre commune recevait la labellisation officielle du Conseil Départemental des Anciens Combattants et de la Mémoire de la Nation (Office National CVG) pour les actions menées en hommage à celles et ceux qui ont sauvé des familles juives durant l'Occupation.

Cette reconnaissance fait suite à un patient travail de mémoire, initié par la Commune et la famille WEISSELBERG/DUCHENE, réfugiée avec d'autres à Cordéac et Saint-Sébastien entre 1943 et 1944. Protégées par les habitants, le curé Evrard et les maquisards de l'Obiou, ces familles ont survécu jusqu'à la libération du Trièves par les forces alliées débarquées en Provence en août 1944. Nos plus vifs remerciements vont à Madame Renée Regnier, alors âgée de 11 ans et demi, qui, grâce à une photographie du 27 août 1944 prise à Cordéac où elle figure, a permis d'identifier les familles sauvées.

Ce label national « 80 ans de la Libération / Rhône-Alpes » sera apposé sur la stèle inaugurée le 22 juin 2024, ainsi que sur les documents de communication de la commune.

Fanny Lacroix décorée de l'ordre national du Mérite

Par décret en date du 21 mai 2025, Fanny Lacroix, Maire de Châtel-en-Trièves, a été élevée au grade de chevalière de l'ordre national du Mérite.

Cette distinction honorifique, qui récompense les mérites distingués rendus à la Nation, vient saluer son engagement au service de l'intérêt général, tant dans sa commune qu'à l'échelle du territoire du Trièves et au-delà en tant que Vice-présidente de l'Association des Maires ruraux de France.



CHÂTEL-EN-TRIÈVES S'ENGAGE POUR LES DROITS DES FEMMES

À Châtel-en-Trièves, le féminisme n'est pas qu'un mot : il se vit, se partage, se construit collectivement. Les 7 et 8 mars derniers, notre commune, aux côtés de Mens et de la communauté de communes du Trièves, a porté haut les couleurs de l'égalité femmes-hommes à travers un événement fort autour des droits des femmes et de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Deux expositions marquantes ont occupé les murs de la Marmotière : Femmes remarquables de l'Isère, fruit du travail de Brigitte Périllé (Les Égales 38), et Fameuses femmes, une série de portraits sérigraphiés signés Anne Leïla Ollivier. Ces artistes ont aussi animé une conférence éclairante sur l'histoire des droits des femmes et un atelier d'affiches militantes. Une trentaine de personnes y ont participé, dans un bel élan de réflexion et de création.

À Mens, deux pièces poignantes ont conquis une centaine de spectateurs : Une farouche liberté, qui retrace le combat de Gisèle Halimi, et Stabat Mater Furiosa, cri de révolte contre la violence masculine. En parallèle, la librairie La Palpitante et la médiathèque de Mens ont proposé une sélection d'ouvrages pour petits et grands.

Des sacs d'information, précieux outils de prévention contre les violences, ont été distribués lors de l'événement et restent disponibles en mairie.

Notre commune continue d'agir, avec détermination, pour un avenir plus juste, plus libre, plus féministe.

« La liberté se conquiert, elle ne se donne pas. »
– Gisèle Halimi



D'Avignon à Châtel-en-Trièves :

DEBOUT POUR LA CULTURE !

Le 18 avril, notre Maire a participé aux États Généraux de la Culture à Avignon, à l'invitation de Cécile Helle. Dans le cadre symbolique et prestigieux du Palais des Papes, artistes, élus et citoyens ont affirmé une conviction partagée : la culture est essentielle, et sa défense est un acte de résistance, notamment face aux coupes budgétaires de l'État et de certaines Régions.

Notre Maire y a porté haut la voix de Châtel-en-Trièves, rappelant que la culture ne se limite pas aux grandes villes : « *De Châtel-en-Trièves à Avignon, nous défendons nos terres de culture* », a-t-elle déclaré, citant Albert Camus pour qui la culture est un combat quotidien.

Ce combat, notre commune le mène concrètement. L'accueil du Théâtre Talabar a donné naissance à l'association Le Village des Marionnettes de Châtel-en-Trièves et au festival *À 2 Mains*, qui anime chaque été le centre bourg de Saint-Sébastien avec des compagnies venues de toute la France et de l'étranger.

Mais au-delà de cette dynamique artistique, c'est un engagement profond pour le partage du village avec tous qui structure notre politique. Ce que la Maire appelle le droit au village repose sur la reconnaissance et le droit à l'implication de tous. Il s'incarne dans une culture de l'accueil de l'altérité, notamment par l'aménagement des espaces publics de nos deux centres-bourgs, pensés comme des lieux de rencontre et de lien. Rien de tout cela n'est naturel : c'est une volonté politique forte. Face à la montée du repli, nous ne lâcherons rien.

En écho à cette journée à Avignon, une invitation a été adressée à Mme la Maire Cécile Helle pour assister cet été au festival *À 2 Mains*. Parce que la culture, ici comme ailleurs, se vit, se crée et se partage. Entre les villes et les campagnes. Et ainsi contribue à ce qui fait le liant universel de notre Nation.



Un court-métrage à Châtel-en-Trièves : « En toute ambiguïté »

Quatre cinéastes émergents Héloïse Gerin (réalisatrice), Méline Guilherme (cadreuse), Aurélien Chassain (comédien) et Théo Bellet (scénariste) ont choisi de poser leur caméra dans le Trièves et plus précisément sur notre commune pour leur prochain court métrage « En toute ambiguïté ». Ce film d'une vingtaine de minutes entre le « teen movie » et le drame social a pour thème central l'amitié. Sujet récurrent dans leur travail, les quatre créateurs aiment mettre également en avant les milieux ruraux dont ils sont originaires et ouvrir une fenêtre sur ces territoires qui les ont marqué.

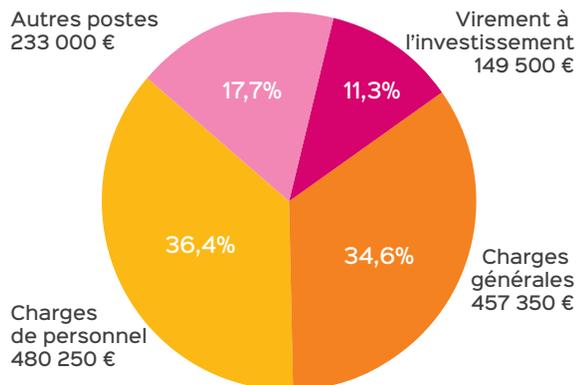
Le film très personnel, imaginé par Héloïse et tourné dans la maison de sa grand-mère, (Marthou) raconte l'histoire de Clémence, une jeune femme en deuil à la recherche d'une vieille maison où elle séjournait enfant qui découvre dans sa quête un groupe de joyeux lurons dont la compagnie viendra doucement apaiser sa peine. Entre les balades à vélo sur les chemins de montagnes, les baignades au lac du Sautet et les aventures en tracteur, « En toute ambiguïté » est une ode à ces étés nostalgiques où les amitiés de vacances deviennent parfois une seconde famille.

LE BUDGET COMMUNAL 2025

En 2025, la commune de Châtel-en-Trièves dispose d'un budget de fonctionnement équilibré à 1 320 000 € et d'un budget d'investissement ambitieux atteignant 2 141 000 €. Ce budget traduit une volonté claire : assurer le bon fonctionnement quotidien de la commune tout en menant des projets structurants pour l'avenir.

Le fonctionnement : gérer au quotidien avec rigueur

Dépenses de fonctionnement 2025

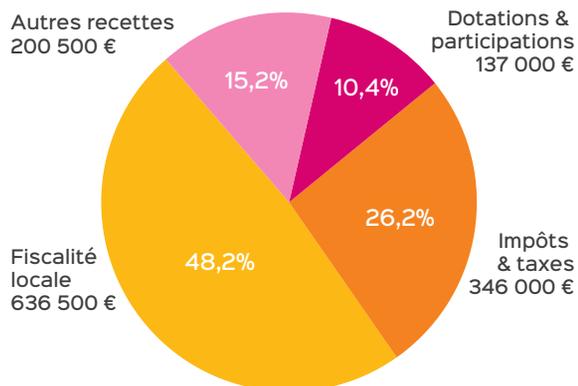


Le budget de fonctionnement finance les services indispensables à la vie communale : entretien des bâtiments, des espaces, de la voirie, salaires des agents, énergies, fournitures, etc.

Les dépenses se répartissent comme suit :

- **Charges de personnel : 480 250 € (36 %)** – elles couvrent les salaires et cotisations sociales des agents municipaux.
- **Charges à caractère général : 457 350 € (35 %)** – il s'agit des frais de fonctionnement classiques : énergie, entretien des terrains et des bâtiments, fournitures, etc.
- **Virement à la section d'investissement : 149 500 €** – c'est la capacité du budget de fonctionnement à dégager une capacité de financement propre de ses projets d'investissement.
- **Autres postes** : charges financières, péréquation financière, cotisations et subventions aux associations, bourses scolaires, etc.

Recettes de fonctionnement 2025



Côté recettes :

- **Fiscalité locale : 636 500 € (48 %)** – elle regroupe les impôts locaux perçus directement par la commune.
- **Impôts et taxes : 346 000 €** – comprenant notamment les revenus de l'hydroélectricité et des pylônes ainsi que le versement de la taxe professionnelle par la communauté de communes.
- **Dotations et participations : 137 000 €** – versées par l'État ou les collectivités partenaires.
- **Autres recettes** : produits des services (locations de logements et de salles, facturation des activités périscolaires), revenus divers...

Les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts cette année du fait de la bonne santé financière du budget communal qui permet d'assurer le fonctionnement et de porter des projets pour l'avenir.

L'investissement 2025 : un programme ambitieux pour le développement de notre commune

Avec 2,14 millions d'euros de dépenses d'investissement, Châtel-en-Trièves poursuit sa dynamique de développement. Plusieurs projets d'importance sont engagés :

- **Réhabilitation du centre-bourg de Cordéac (bâtiment et place publique) :** 1 625 000 €
- **Voirie et sécurité :** 85 000 €
Le programme de cette année comprend notamment la sécurisation de la traversée de Masserange.
- **Énergies et environnement :**
 - Raccordement de l'école à la chaufferie bois : 16 000 €
 - Éclairage public : 50 000 € (centre bourg de Cordéac avec nouveaux cheminements, terrain de boules et moloks, et reprise de la traversée du centre bourg de Saint Sébastien)
- **Gestion des risques :**
 - Changement des buses à Saint Sébastien : 38 500 €
 - Réfection du passage à gué sur Chalanne : 18 000 €
- **Prospective / financement d'études :**
 - carte communale, relance de la Marmottière, réhabilitation globale d'un logement communal en catégorie G : 47 000 €
- **Patrimoine naturel :**
 - Réouverture du milieu à Bachilienne (débroussaillage) : 31 000 €
 - Achat de matériel d'entretien pour le service technique : 50 000 €
- **Jeunesse et cadre de vie :**
 - Jeux et ombrages au Domaine de Talon : 28 000 €
 - Mobilier pour Chez Rosy : 10 000 €
- **Autres opérations :**
 - Achat de colombarium pour le cimetière : 22 000 €
 - Remboursement des emprunts : 63 000 €





**UNE ÉQUIPE
TECHNIQUE AU COMPLET**

pour Châtel-en-Trièves

Le service technique de Châtel-en-Trièves, pilier du bon fonctionnement communal, est désormais au complet. L'arrivée de Camille Moscone, le 1^{er} juin, vient renforcer une équipe coordonnée par Samuel Vial, composée également de Valérie Dubois (les après-midis) et Tom Jail (présent quatre jours par semaine). Cette équipe est désormais pleinement mobilisée pour entretenir les voiries, les bâtiments, les espaces publics et accompagner les projets des élus.

Un budget au service de la proximité

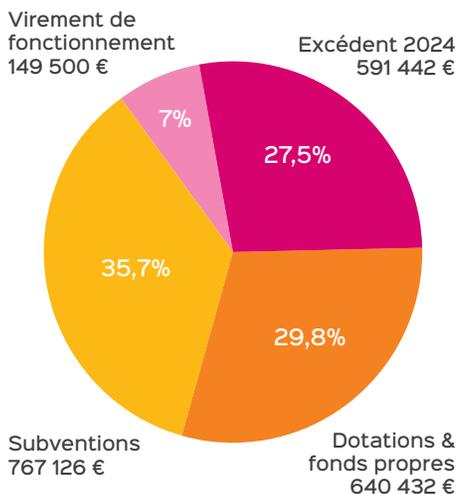
Ce budget 2025 illustre la volonté de la municipalité de concilier gestion rigoureuse et actions concrètes sur le terrain. Il permet de faire vivre les services du quotidien tout en investissant dans la qualité de vie, la transition écologique et le développement harmonieux des deux villages qui composent notre commune.

Comment sont financés ces investissements ?

Les investissements sont financés sans recours à l'emprunt supplémentaire, grâce à :

- **Subventions d'investissement : 767 126 €** – obtenues auprès de partenaires publics pour financer les projets
- **Dotations et fonds propres : 640 432 €** (remboursement de la FCTVA, taxe d'aménagement et affectation du résultat de fonctionnement du budget précédent)
- **Excédent de l'année précédente : 591 442 €**
- **Virement depuis la section de fonctionnement : 149 500 €**

Recettes d'investissement 2025



GESTION DES RISQUES
une priorité d'action pour Châtel-en-Trièves

À Châtel-en-Trièves, la prévention des risques naturels et la sécurité des habitants ne sont pas de vains mots. La commune mène des actions concrètes, sur le terrain, pour anticiper et limiter les conséquences des aléas climatiques et géologiques. En 2025, plusieurs projets et démarches illustrent cette volonté municipale de protéger la population et les infrastructures.



Sécuriser le gué sur le torrent de Chalanne

Le torrent de Chalanne qui traverse le centre bourg de Cordéac présente un risque de crue torrentielle important en période de fortes précipitations. L'épisode d'août 2020 avait fortement marqué les esprits et engagé la municipalité dans des actions concrètes se matérialisant par la création d'une digue. Les efforts se poursuivent cette année par la réalisation de travaux de réfection du passage à gué. L'objectif : abaisser le seuil afin que l'eau reste contenue dans son lit naturel, même en cas de montée brutale du débit. Ce chantier est mené en collaboration étroite avec le SYMBI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère), partenaire technique essentiel dans la gestion des cours d'eau, ainsi que la Communauté de communes du Trièves qui finance le projet à 50%.

Une vigilance renforcée sur la route des Bayles

Autre sujet de préoccupation : le secteur des Bayles aux Échareennes. Suite à l'apparition de mouvements inhabituels des blocs rocheux, l'équipe municipale a immédiatement mis en place une cellule de veille pour suivre l'évolution de la situation. Les services de l'État, et notamment les experts de la RTM (Restauration des Terrains en Montagne), ont été alertés. Une réunion s'est tenue en mai pour évaluer les risques et envisager les solutions possibles, dans l'attente d'un diagnostic complet et de mesures de sécurisation adaptées.

RETOUR EN IMAGES

Fête de Noël des enfants

Après l'école, les enfants ont partagé un goûter festif offert par le comité des fêtes, suivi du spectacle *Le rouge et le vert* de la compagnie Esqui Mot. Le Père Noël a clôturé la fête en distribuant des cadeaux à chacun !



Bal masqué du Sou des écoles

Le 22 mars, parents et enfants ont enfilé leurs plus beaux déguisements pour une joyeuse après-midi festive : chasse au trésor, boum pour les petits et bal masqué au programme. Une belle mobilisation au profit des projets de l'école !



Châtel s'amuse

Pour cette 7^{ème} année, le spectacle annuel de Châtel s'amuse s'est produit dans un lieu insolite : le beau chapiteau de Zest, mis à disposition de l'association par la municipalité. Pas moins de 350 personnes ont été accueillies sur les 3 jours. Au programme ce fut 2h de chants, de sketches et de poèmes qui ont ravi le public.



Exercice de crise : se préparer collectivement

Anticiper les risques, c'est aussi s'y préparer collectivement. Les élus et les agents municipaux ont participé à un exercice de simulation de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le scénario : de très fortes pluies, succédant à d'importantes chutes de neige, provoquent le débordement du torrent de Chalanne. Pendant plus de trois heures, avec l'appui de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), les participants ont testé les procédures d'alerte, de coordination et d'intervention d'urgence. Cet exercice a permis d'améliorer la réactivité des équipes et d'identifier les points à renforcer pour faire face à une crise réelle.



Éclairage public et chauves-souris – Étude du 22 mars

Châtel-en-Trièves, avec Saint-Jean-d'Hérans, Cornillon-en-Trièves, Mens et Lavars, a participé à une étude sur l'impact de l'éclairage public sur les chauves-souris. Menée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et TE38 (Syndicat d'énergie de l'Isère), cette démarche vise à mieux concilier biodiversité et éclairage nocturne. Le rapport sera bientôt consultable en mairie.



Commémorations du 23 mars et du 8 mai

Le 23 mars, la commune a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.
Le 8 mai, la traditionnelle commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale a débuté par un moment solennel devant la stèle du Souvenir, en mémoire des familles juives cachées à Châtel et des habitants qui les ont protégées. Habitants, élus et enfants se sont ensuite rassemblés pour honorer les combattants et victimes de la guerre.



Ateliers intergénérationnels

Un mercredi par mois, petits et grands se retrouvent autour d'activités conviviales : fabrication de pains au lait, initiation au tricot, créations artistiques partagées... La médiathèque de Mens a aussi apporté ses albums photos pour un joli moment d'échanges de souvenirs et de rires. Après la pause estivale, les ateliers reprendront en septembre !

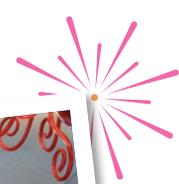
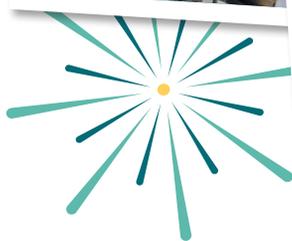
Tournois de fléchettes : un premier tir réussi !

Lancé par Jean-François et David, en partenariat avec le restaurant Au Châtel, le premier tournoi de fléchettes a réuni une belle équipe de joueurs... et de gourmands ! Prochaine édition prévue fin septembre : avec ou sans talent, venez tenter votre chance !



Fête des plantes - 24 mai

Organisée par le comité des fêtes de Châtel-en-Trièves sous le chapiteau Zest, la fête des plantes a rassemblé petits et grands autour d'un troc de plants, de stands tenus par les enfants du périscolaire, d'un spectacle, d'un atelier cirque, d'une buvette avec restauration, sans oublier le stand de gateaux du Sou des Écoles. Une belle journée printanière placée sous le signe du partage et de la convivialité !



ARCHITECTES EN HERBE !

De janvier à avril, tous les jeudis après-midi, les enfants de l'école ont participé aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) autour de l'architecture, encadrés par Philippe Grandvoinet, architecte à Châtel-en-Trièves.

Ils ont visité le quartier de Chalanne, observé les bâtiments communaux, l'oratoire, l'église... et se sont inspirés de ces découvertes pour imaginer maisons, jardins, parcs d'attraction ou centre commercial, placés sur un plan agrandi du village. Ils ont ensuite étudié les refuges de bergers et fabriqué leur propre abri en carton. Une maquette sera exposée lors de la fête de l'école, puis « Chez Rosy » (ancienne école de garçons).



Depuis le printemps, toujours dans le cadre des TAP, ils s'initient à la vannerie en habillant deux tipis en osier vivant à Cordéac. Ils y apprennent des nœuds spécifiques, et laissent libre cours à leur imagination.

Ces mêmes enfants avaient déjà participé à la création de l'aire de jeux de Cordéac et à la réfection des locaux périscolaires. À Châtel-en-Trièves, on cultive l'implication des citoyens de demain !

« L'architecture paraît inaccessible, mais les enfants ont relevé le défi. Entre plans abstraits et maquettes concrètes, ils ont expérimenté le travail en autonomie et l'entraide. Leur regard libre de toute idée préconçue est une belle leçon. » Philippe Grandvoinet, architecte DPLG

LA CANTINE OUVERTE, C'EST PARTI !

Depuis le 1^{er} janvier, la cantine scolaire est ouverte à tous les habitants. Il est désormais possible de partager le repas des enfants pour un tarif de 10,48 € (ou 6 € pour les bénéficiaires des minimas sociaux). Un moment de convivialité apprécié par petits et grands.

Les menus sont consultables chaque semaine aux abribus et aux locaux périscolaires. Plusieurs habitants ont déjà tenté l'expérience.

« Nous avons eu le plaisir de déjeuner à la cantine de Cordéac. Le service est rapide, efficace et agréable, dans le calme. Le repas était excellent, les enfants nous ont accueillis avec joie. Nous reviendrons ! »

Riad et Nathalie Kassa

DES PROJETS POUR LA JEUNESSE

Un groupe de jeunes de 10 à 14 ans s'implique activement dans la vie locale. Ils imaginent des usages pour l'ancienne école de garçons : soirées jeux ou pizzas, boom... et proposent aussi des idées de sorties ou de séjours.

Le 22 juin, ils ont organisé l'inauguration des paniers de basket installés à l'été 2024 via un chantier jeunes. Épreuves sportives, musique et repas partagé ont rythmé cette belle journée.

Mi-mai, quelques jeunes ont défendu devant la CAF leur projet « Bomb'Asketeurs » : la réalisation de banderoles sportives à base de pochoirs et bâches recyclées. Le tout sera installé en septembre. Tu as entre 10 et 18 ans ? Rejoins-les !





CHATEL S'AMUSE prépare son prochain spectacle

Rejoignez la troupe, et partagez de bons moments de rigolades et de création, vous êtes les bienvenus !

Contact et infos auprès de Jannick Labadie (présidente de l'asso.) au 07.82.58.76.13

GRAINES DE PARTAGE : déjà 8 ans !

Créé en 2017 au Domaine de Talon, le Jardin Partagé est géré par l'association Graines de Partage. Ouvert à toutes et tous, c'est un lieu vivant de rencontre, de repos et d'émerveillement.



Au fil des années, ses membres ont aménagé cet espace collectif : cabanes, bacs à sable, bancs, jeux, boîte à livres... On y jardine, on y apprend aussi : vannerie, murets en pierres sèches, land-art, peinture, observation des oiseaux ou des insectes... Le jardin cultive également des fruits et aromatiques, certains accessibles à tous.

Lieu de partage, le jardin accueille aussi des événements festifs.

Rejoignez l'aventure en participant, en animant un atelier ou en adhérant (5 €).

grainesdepartage@laposte.net

CHATELVILLAGE : chemins et projets en action

Après le café du village, l'association Chatelvillage lance deux nouvelles dynamiques :

1. Réouverture des chemins communaux.
Un groupe sentier travaille à rouvrir le chemin des Passerelles pour 2026 et recense les sentiers à valoriser.

2. Appropriation de « Chez Rosy ». Un lieu partagé à imaginer ensemble : bibliothèque, ateliers, coin lecture, cafés tricot... Le chantier commence !

Envie de participer ? Contactez la collégiale :

- Acteurs économiques : Riad Kassa - riadkassa62@gmail.com
- Associations : Isabelle Arnaud - isabelle.arnaud763@orange.fr
- Habitants : Lucie Alexandre - chatelvillage@chatel-en-trieves.fr
- Mairie : Alain Chabuel et Valérie Colin - colinvalerie38@gmail.com



1^{er} FESTIVAL DE YOGA DU RIRE : une première réussie !

Quelle joie ! Le tout premier Festival de Yoga du Rire en Isère s'est tenu à Châtel, sous le signe de la joie, du partage et du rire. Imaginé par Isabelle Peytour, il a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance bienveillante, avec ateliers, fous rires et moments de gratitude.

Un grand merci aux co-animatrices Chloé, Chantal et Valérie, à Nathalie et Riad, à la mairie, à Zest et à la communauté de communes. Ce festival a semé les graines d'une communauté joyeuse, prête à éclore !



CINÉCHATEL : le cinéma continue !

Grâce à une équipe de bénévoles motivés, les projections ont lieu un vendredi sur 4 à Cordéac (20h30), en alternant films grand public et découvertes. Les enfants ont leur séance un samedi par mois l'hiver, puis les vendredis à 18h en juin, septembre et octobre.

Besoin de renforts ponctuels (accueil, caisse, plein air) !

cine.chatel@gmail.com - 07 82 13 23 19 - Infos : ecranvagabond.com

LE VILLAGE DE MARIONNETTES : programme d'été



Le festival des marionnettes aura lieu les 9 et 10 août au domaine de Talon : comme chaque année l'association et la compagnie Théâtre Talabar vous ont préparé une riche programmation de spectacles tout public, avec billetterie pour les 10 spectacles présentés dans le IN (ouverture de la billetterie en ligne le 9 juillet sur HelloAsso) et au chapeau pour les 4 spectacles du OFF. Le chapiteau Zest sera remonté pour l'occasion afin d'accueillir les représentations dans les meilleures conditions. Vous pourrez profiter pendant le festival d'ateliers de fabrication de marionnettes, de jeux en accès libre, d'un espace détente, d'un coin lecture, d'un castelet pour la manipulation et autres animations. Vous pourrez enfin vous restaurer sur place toute la journée sur les stands de l'association et du restaurant Au Châtel.

Afin de compléter votre été en marionnettes deux spectacles et des ateliers seront proposés par la compagnie Théâtre Talabar avant et après le festival, les 15 juillet et 20 août à proximité immédiate de la salle socioculturelle (repli dans la salle en cas de pluie).

Le programme complet de ces événements sera diffusé début juillet.

RDV
9 & 10 août : 5^e édition du festival « À 2 mains »
15 juillet et 20 août : Atelier et spectacle par la Cie Théâtre Talabar

Ginette

DECORPS épouse SAUZE

Je suis née le 26/04/1948 à la maternité de Mens (qui se situait au-dessus de l'actuelle boulangerie LANDREAU, qui était auparavant la boucherie de mon oncle Bertille GÉRIN), d'un papa né à Saint-Sébastien et d'une maman née en Suisse : je suis donc franco-suisse !

Mes grands-parents maternels sont venus habiter à Saint-Pierre de Méaroz, et mon père et son meilleur ami traversaient le Drac en barque pour aller voir ma maman et sa sœur : ce qui fait que Loulou CLÉMENT (le mari de Denise à Masserange) était mon cousin germain !

La maison familiale était une ferme, située aux Goirands, où mes grands-parents paternels vivaient avec nous. Mon grand-père avait acheté la ferme en 1933 au fils de l'ancien maire de Saint-Sébastien-de-Cordéac, qui s'appelait GOIRAND et qui a donc donné son nom au hameau !

Au début, nous avions une centaine de moutons puis après une quinzaine de vaches laitières (que je trayais le matin avant de prendre le car pour le collège : c'était déjà les transports LABADIE, avec Kléber comme chauffeur, l'oncle d'Hervé).

Je suis allée à l'école communale de Saint-Sébastien, notre institutrice était mademoiselle ARNAUD, de Masserange.

À la ferme, quand on cuisinait les ravioles, avec ma maman et ma grand-mère, on invitait toujours l'employé communal et le facteur, de même quand on tuait le cochon. Après l'obtention de mon certificat d'études, je suis allée au collège de Mens, mais j'ai quitté l'école en 1963, à 15 ans, pour élever mon frère (Jean-Luc, 8 ans) et mes 2 sœurs (Maryse 11 ans et Mauricette 4 ans), car ma maman venait de mourir à 43 ans.

Déjà en 1960, j'avais perdu ma sœur aînée d'une leucémie : elle avait 14 ans.

J'ai rencontré Philippe dans des bals (il était originaire de Ribeyre à Cordéac), et je me suis mariée à 18 ans. Nous sommes restés à la ferme car il fallait continuer à élever mes frère et sœur, et aider mon papa.

En 1973, nous sommes partis à La Mure, où j'ai travaillé pendant 15 ans dans la crèmerie de monsieur PIGNAT (de Saint Jean d'Hérans), et on habitait juste au-dessus, place Pérouzat. Philippe a travaillé à la Ville en tant que chauffeur pendant 25 ans, et il a été pompier bénévole pendant 21 ans.

On a acheté notre maison actuelle à La Mure en 1977, mais je suis toujours propriétaire de terres sur Châtel-en-Trièves.

Ensuite j'ai gardé des enfants. Pendant 10 ans je descendais presque tous les jours à Meylan pour en garder chez eux ! J'ai pris ma retraite en 2008. J'ai fait partie de la troupe de Châtel s'amuse pendant 6 ans, et maintenant je joue aux cartes et je fais de la gym sur La Mure.

J'ai 2 enfants (Lionel et Fabienne) et 2 petits-enfants.

Je peux dire que je n'ai pas eu de jeunesse, mais j'ai la chance d'avoir une très grande force de caractère, et je me disais « C'est un mauvais moment à passer, la vie ne peut pas toujours être ainsi, Ginette cramponne-toi, il y aura d'autres moments ».

Je voulais être institutrice...

Quand ma maman est décédée, une de mes tantes voulait prendre Mauricette chez elle, mais j'ai refusé car c'était ma sœur et elle devait rester avec nous.

J'ai enterré mes 2 sœurs, Maryse d'une leucémie à 59 ans et Mauricette à 38 ans.

Maintenant je veux une vie heureuse, que Philippe aille mieux, qu'on continue à profiter de la vie !



Juliette

BACHASSE épouse SERRE



Je suis née le 04/09/1931 dans la maison familiale à Saint-Sébastien, accolée au Temple.

Je suis allée à l'école communale de Saint-Sébastien jusqu'au certificat d'études, mais on n'a pas passé l'examen final de sport car il était prévu le 08 mai 1945 !! Je suis arrivée 7^{ème} sur 53 au certificat d'études, alors que ma maîtresse disait que je ne l'obtiendrais pas car j'étais faible en orthographe... Mais Irène ABRAMS, la fille de 21 ans d'un couple de Juifs hébergés dans la petite maison à côté de la nôtre de 1944 à 1946, me donnait des cours du soir en français et j'ai réussi !

Ensuite je suis allée à l'école à Vizille, mais je n'y suis restée que 2 trimestres, car ma maman est tombée malade et mon père a voulu que je remonte pour m'occuper de mes 2 frères (9 ans et 6 ans) et de ma sœur (7 ans). Je m'occupais également des repas pour les ouvriers de la ferme, je gardais les vaches et j'avais la responsabilité des cochons, car c'était ma maman qui les faisait naître : je nettoyais leurs auges avec des seaux d'eau car on n'avait pas l'eau courante. Mon cochon préféré s'appelait Prosper.

En 1948, pendant 6 mois je suis restée à la gendarmerie de Mens à apprendre à coudre avec la femme d'un gendarme, qui était ami avec mon papa : je voulais devenir couturière, mais j'ai dû retourner travailler à la ferme après...

J'ai travaillé en 1955 et en 1956 à l'hôtel GUIGNIER à Cordéac : je m'occupais de l'hôtel, du bistrot et de la patronne, Valérie, qui était la tante du Bébert GUIGNIER mais lui était parti au Maroc. Le dimanche après la messe, tout le monde venait boire l'apéro ! J'ai rencontré Maurice le 07/04/1956, et on ne s'est

jamais quittés depuis. Il habitait Ribeyre et il venait me voir avec sa moto à Saint-Sébastien. On s'est mariés en 1961, on a eu 3 enfants (1 fille et 2 garçons) 5 petits-enfants (2 filles et 3 garçons) et 1 arrière-petit-enfant. De 1956 jusqu'à mon mariage, j'étais retournée chez mes parents pour travailler à la ferme.

Après notre mariage, on est venus habiter là où je suis maintenant, la maison appartenait à la famille de Maurice. Maurice travaillait pour la Commune, les gens qui avaient besoin, et je faisais des ménages, et je gardais des enfants chez nous.

En 1977, j'ai participé à la finale du Concours de la Ménagère Rurale à Paris, car j'avais gagné le concours départemental (qui avait eu lieu à la Marmottière !) : il fallait faire de la couture, préparer à manger, faire du ménage... Je suis arrivée 5^{ème} ou 6^{ème} sur une cinquantaine de candidates. Et le soir, on a mangé au restaurant avec le ministre de l'Agriculture Pierre MÉHAIGNERIE. En 1976, c'est Monique TURC, la femme de Bruno, ancien maire de Cordéac, qui était allée à Paris car elle avait gagné le concours départemental à Pont-de-Beauvoisin.

De 1981 à 1987, je travaillais 6 mois par an à la colonie de la Marmottière en tant que cuisinière en chef pour 120 personnes.

En 1988 j'ai travaillé 1 mois à faire les ménages à la colonie du Domaine de Talon, pour la commune de Port-Saint-Louis du Rhône.

Puis de 1989 à 1990, j'étais à la buanderie de la colonie à Foreyre, avec madame ROSSI de Mens : on lavait, étendait, pliait, repassait le linge.

J'ai continué à faire des ménages jusqu'à ma retraite. À ce jour, je suis la doyenne des femmes de Châtel-en-Trièves !

ÉTAT CIVIL

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de nos habitants défunts :

- LABADIE Edith le 23 janvier 2025

Nous félicitons les jeunes mariés et pacsés :

- BESEME Tania et BERNARD Justin le 30 mai 2025

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux enfants :

- DIVIANI Pablo, Yuma né le 30 avril 2025

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18	Conseil en dehors des heures	
Gendarmerie	17	d'ouverture des cabinets médicaux.....	08 10 15 33 33
SAMU	15	Assistante sociale (M ^{me} Pietra).....	04 76 34 64 94
Mairie	04 76 34 92 79	PMI (protection maternelle et infantile).....	04 76 34 64 94
Mairie annexe	04 76 34 16 45	Conseillère en économie sociale et familiale	04 76 34 64 94
Pharmacie de garde.....	3915	Communauté de communes.....	04 76 34 11 22
SIAD.....	04 76 34 67 83		
ADMR.....	04 76 34 66 67		

ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**

Laissez votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.



Directrice de la publication : Fanny Lacroix.
Impression : Sublimin'Alpes.



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES - 04 76 34 92 79
accueil@chatel-en-trieves.fr - www.chatel-en-trieves.fr

l'écho du
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°14
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
ISSN 2681-7802